



## LE TRAVAIL INDÉPENDANT: UN CHOIX OU UNE NÉCESSITÉ?

### Scénarios d'emploi du futur

Durant l'été et l'automne 1998, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail a mené une grande enquête sur les scénarios d'emploi du futur dans les quinze États membres de l'UE et en Norvège. Qui désire travailler, quand et pourquoi? Telles sont les principales questions examinées dans l'enquête, qui a sollicité l'opinion de personnes exerçant un travail rémunéré ou décidées à entrer sur le marché du travail dans les cinq années à venir. Ce dépliant résume les principales conclusions de l'enquête sur le sujet du travail indépendant et des travailleurs indépendants.

### Principales conclusions

- Alors que 12 % des travailleurs salariés travaillent plus de 50 heures par semaine, cela concerne près de 50 % des travailleurs indépendants. Ces derniers ne travaillent pas tous à temps plein: 16 % d'entre eux, en majorité des femmes, travaillent à temps partiel.
- Les motifs qui poussent les travailleurs indépendants à travailler sont différents de ceux des salariés. De manière générale, les travailleurs indépendants semblent attacher moins d'importance à la rétribution qu'à l'intérêt qu'ils portent au contenu de leur activité professionnelle.
- La vaste majorité (72 %) des travailleurs indépendants sont des hommes, 28 % sont des femmes. Parmi les travailleurs salariés, cette proportion est de 56 contre 44 %.
- La moyenne d'âge des travailleurs indépendants dépasse légèrement 42 ans, contre 37 pour les travailleurs salariés. La part des travailleurs indépendants de plus de 50 ans est de près de 30 %, contre 18 % pour les travailleurs salariés.
- En moyenne, les travailleurs indépendants sont plus qualifiés que les travailleurs salariés. De plus, les femmes qui exercent une activité indépendante, tout en ne constituant qu'une faible proportion de ce groupe (28 %), ont en moyenne un niveau de formation plus élevé que leurs homologues masculins.
- Près des deux tiers des travailleurs indépendants appartiennent au secteur des services marchands. Un nombre relativement élevé d'entre eux (16 %) travaillent dans le secteur agricole, en général dans une exploitation d'une personne ou une exploitation familiale.
- La préférence pour le travail indépendant est limitée chez les femmes souhaitant réintégrer la vie active et chez les chômeurs, mais assez importante chez les jeunes qui entrent dans la vie active.
- On constate un désir manifeste, même parmi les salariés, d'avoir un travail indépendant: près d'une personne sur cinq exprime une préférence pour ce type d'emploi.



## Introduction

Le travail indépendant représente près de 15 % du nombre total d'emplois dans l'Union européenne, pourcentage qui devrait augmenter considérablement dans un avenir proche, étant donné la croissance des nouvelles formes de travail atypique et précaire dans les secteurs des services en expansion rapide, en particulier dans les TI (technologies de l'information) (Eurostat).

Le travail indépendant implique un statut économique et (dans la plupart des États membres) un statut fiscal et social. Dans la plupart des pays de l'Espace économique européen, le travailleur indépendant se définit comme une personne sans contrat d'emploi, mais qui exécute une activité économique régulière lui garantissant des revenus. Toutefois, la distinction entre le travailleur indépendant et le travailleur salarié est souvent basée sur des interprétations du droit du travail, de la sécurité sociale et du statut fiscal.

Selon les définitions internationales courantes, le travail indépendant est une activité professionnelle dans laquelle la rémunération dépend directement des bénéfices et le travailleur prend les décisions d'ordre opérationnel ou est responsable du bon fonctionnement de l'entreprise (OCDE 2000). La plupart des données sur le travail indépendant proviennent d'enquêtes nationales sur la main-d'œuvre, dans lesquelles il est demandé aux répondants de se classer eux-mêmes dans la catégorie de travailleur salarié ou de travailleur indépendant. Cette méthode (qui est aussi utilisée dans notre enquête) donne, en général, des résultats qui correspondent assez étroitement à la définition requise.

Dans l'analyse des différents profils et schémas relatifs au travail indépendant, les travaux de recherche précédents ont considéré des facteurs différents comme étant importants. Des facteurs tels que l'âge (Rosdahl, 1993) et le sexe (OCDE/GD, 1995) des travailleurs indépendants ont été considérés comme importants ainsi que le secteur dans lequel l'entreprise a été créée (Rosdahl, 1993).

Ce résumé est destiné à souligner les principales conclusions de l'enquête «Scénarios d'emploi du futur» de 1998 sur le travail indépendant et à étudier de nouvelles informations en se basant sur les opinions de personnes exerçant déjà une activité de travailleur indépendant et de personnes qui expriment le désir de le devenir. L'enquête examine les questions d'entrepreneuriat et de travail indépendant dans les perspectives énoncées ci-après.

- Qui sont les travailleurs indépendants, quelles sont leurs principales caractéristiques et dans quelles conditions travaillent-ils?
- Dans quelle mesure les personnes sans emploi, les jeunes qui entrent dans la vie active et les travailleurs salariés sont-ils intéressés par la possibilité de devenir travailleur indépendant?

## Qui sont les travailleurs indépendants?

L'enquête révèle que 13 % des personnes exerçant une activité rémunérée sont des travailleurs indépendants, contre 85 % de salariés. Les 2 % restants se composent de travailleurs familiaux.

### *Horaires de travail*

Les horaires hebdomadaires moyens du travailleur indépendant sont de 48,2 heures, soit 10,5 heures de plus, en moyenne, que ceux du travailleur salarié. Seulement 12 % de ces derniers travaillent plus de 50 heures par semaine, contre près de 50 % des travailleurs indépendants.

Comme la journée de travail des travailleurs indépendants est souvent plus longue que la moyenne, on suppose qu'ils travaillent rarement à temps partiel. Toutefois, les données de l'enquête indiquent qu'un pourcentage important d'entre eux (16 %) travaillent à temps partiel, contre 21 % dans le cas des travailleurs salariés.

Ces données indiquent également que les travailleurs indépendants ont souvent plusieurs activités ou contrats à temps partiel, qui en s'ajoutant donnent des heures de travail plus longues. Plus d'un dixième (11 %) des travailleurs indépendants déclarent avoir plus d'un emploi outre leur activité principale d'entrepreneur: seulement 5 % des travailleurs salariés sont dans cette situation. Cette tendance à mener de front plusieurs activités est peut-être symptomatique d'une flexibilité qui serait tout simplement impossible dans un emploi salarié; elle indique peut-être également que les travailleurs indépendants sont plus sujets au travail marginal et/ou au travail quasi ou faussement indépendant.

### *Motifs conduisant à exercer une activité professionnelle*

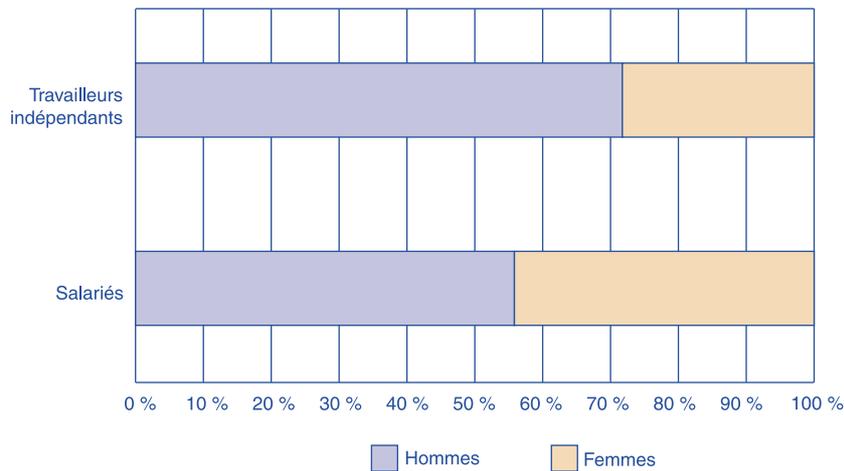
Trois des motifs invoqués le plus fréquemment pour la participation au monde du travail sont les suivants:

- la rémunération;
- la satisfaction au travail;
- les interactions sociales.

Les travailleurs indépendants partagent-ils les mêmes motifs que les travailleurs salariés? Il semblerait que si les deux groupes sont motivés également par la question de la rétribution, le désir de travailler avec d'autres personnes constitue, ce qui n'a rien d'étonnant, un motif plus fort pour les travailleurs salariés. Mais la différence la plus grande réside dans l'intérêt que porte chaque catégorie à l'activité effectuée. L'enquête révèle que les travailleurs indépendants apprécient la possibilité de travailler pour des raisons intrinsèques et pour le plaisir qu'ils prennent au contenu du travail. De plus, fait intéressant, ils attachent plus d'importance à cet



Graphique 1 — Situation professionnelle par sexe



NB: Base = main-d'œuvre actuelle.

aspect qu'à la rétribution. Cette dernière conclusion pourrait avoir des implications en matière de politique d'emploi, concernant le maintien de l'emploi salarié ou le développement d'incitations pour le travail indépendant.

**Un univers masculin?**

Les femmes restent en retrait vis-à-vis des hommes en ce qui concerne la participation au marché du travail: seulement 42 % des personnes qui exercent une activité rémunérée sont des femmes. Toutefois, cet écart entre les sexes est encore plus marqué dans la catégorie des travailleurs indépendants, dont seulement un quart (28 %) est constitué de femmes. Il semblerait donc que le marché du travail indépendant se caractérise par une ségrégation des sexes bien plus grande que celui du travail salarié (voir graphique 1).

**Profil d'âge**

L'âge moyen du travailleur indépendant est légèrement supérieur à 42 ans, contre 37 ans et demi pour le travailleur salarié.

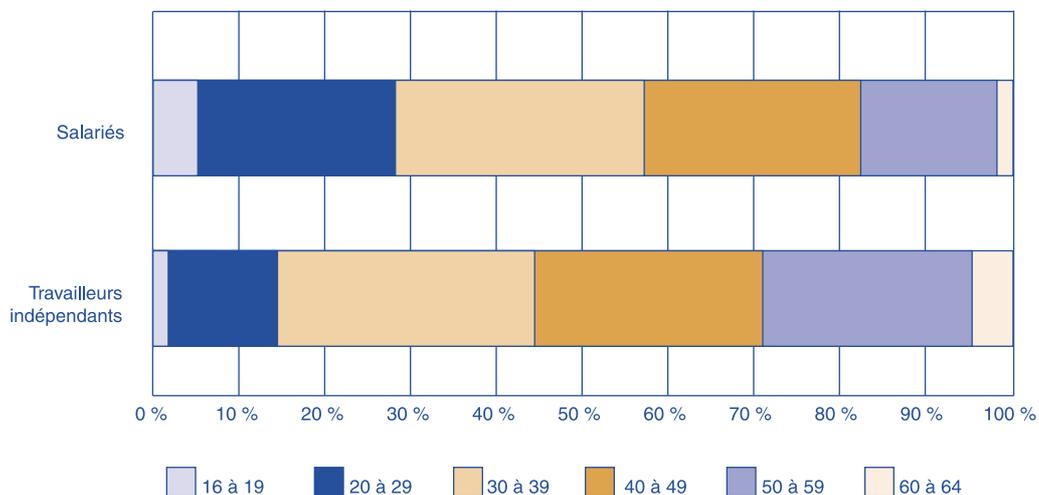
Le graphique 2 indique que, en moyenne, les travailleurs indépendants sont plus âgés que les travailleurs salariés. Ce qui est très frappant, c'est que la proportion de travailleurs indépendants parmi les plus de 50 ans est relativement élevée: celle-ci atteint 30 %, contre 18 % pour les travailleurs salariés. Dans la tranche d'âge la plus élevée, celle des 60-64 ans, la part relative des travailleurs indépendants est deux fois plus importante que celle des travailleurs salariés.

Par contre, dans la tranche d'âge des 16-29 ans, on trouve deux fois plus de personnes dans la catégorie des travailleurs salariés que dans celle des travailleurs indépendants, situation intéressante à la lumière du fait qu'une proportion relativement importante de cette classe d'âge exprime une préférence pour le travail indépendant.

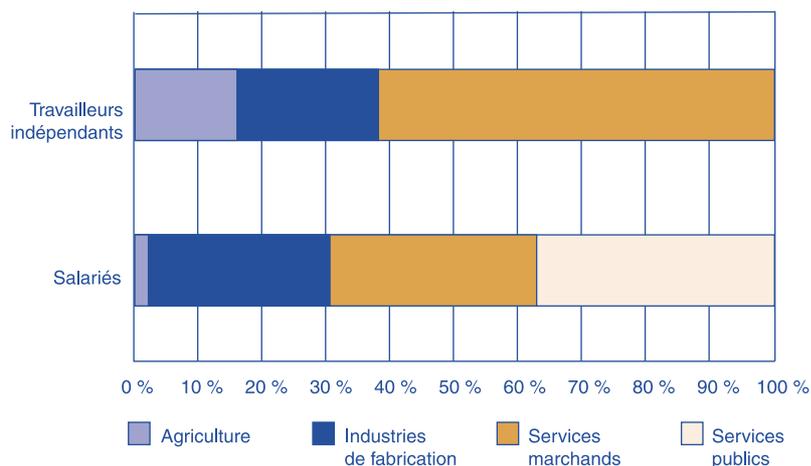
**Éducation et qualifications**

L'une des conclusions significatives de l'enquête est que si les deux catégories de travailleurs présentent des différences en ce qui concerne le profil d'âge,

Graphique 2 — Situation professionnelle par tranche d'âge



Graphique 3 — Situation professionnelle par secteur



leur niveau de formation est presque identique. Dans le marché du travail actuel, les jeunes ont, en général, un niveau d'étude plus élevé que les travailleurs plus âgés. On pourrait s'attendre à ce que cette différence soit reflétée parmi les travailleurs indépendants. Toutefois, comme cela n'est pas le cas, on peut conclure que les travailleurs indépendants sont plus qualifiés que les travailleurs salariés du même âge. Ce fait a naturellement des implications considérables pour les niveaux de compétences disponibles sur le marché du travail salarié. Le transfert des travailleurs les plus qualifiés du travail salarié au travail indépendant pourrait conduire à des carences de main-d'œuvre qualifiée dans la première catégorie. Les politiques visant à favoriser le travail indépendant doivent tenir compte de ce facteur.

Si les femmes ne représentent qu'une faible proportion des travailleurs indépendants (28 %), elles ont, dans cette catégorie, un niveau de formation bien plus élevé que les hommes:

- seulement 4 % des femmes de cette catégorie sont sans qualifications, contre 16 % des hommes;
- trois quarts (75 %) d'entre elles ont atteint au moins le second cycle de l'enseignement secondaire, contre deux tiers des hommes.

**Type de travail**

Près des deux tiers des travailleurs indépendants travaillent dans le tertiaire, dans le secteur des services marchands (voir graphique 3). Les services personnels et les services professionnels basés sur les connaissances représentent la majeure partie des nouvelles entreprises créées dans les économies européennes. Le nombre plus élevé de créations d'entreprises dans ces secteurs, par opposition à celui de l'industrie de fabrication, est sans doute lié à la faiblesse relative des investissements nécessaires pour leur lancement. Le fait que les travailleurs indépendants du secteur des services marchands

puissent facilement opérer seuls et à temps partiel constitue aussi une forte incitation.

Les systèmes d'incitation basés sur l'octroi d'une allocation destinés à favoriser la création d'entreprises, par opposition aux systèmes de financement par capitaux, sont d'autres facteurs stimulant le développement du travail indépendant dans le secteur tertiaire, par opposition à l'industrie de fabrication où des investissements substantiels en machines seraient nécessaires.

Un secteur où le travail indépendant joue traditionnellement un rôle important est celui de l'agriculture. Une proportion relativement importante (16 %) des travailleurs indépendants travaille dans ce secteur, en particulier dans les exploitations d'une personne et les exploitations familiales. Près de 80 % des travailleurs indépendants du secteur agricole travaillent seuls ou avec des travailleurs familiaux mais sans employés; dans l'industrie de fabrication, le chiffre correspondant est de 56 % et, dans le secteur des services marchands, de 61 %.

**Qui souhaite être travailleur indépendant?**

Le travail indépendant présente-t-il des caractéristiques susceptibles d'attirer les personnes exerçant déjà une activité salariée ainsi que les nouveaux venus sur le marché du travail ou les personnes qui réintègrent la vie professionnelle après une période d'inactivité? L'identification de ces caractéristiques permettrait-elle de mettre au point des initiatives politiques sur le travail indépendant et la création d'entreprises?

**Réalités présentes et préférences futures**

L'enquête indique que la préférence pour le travail indépendant est peu répandue parmi les chômeurs et les femmes souhaitant retravailler; en revanche, les jeunes qui entrent dans la vie active se disent très intéressés. En général, les préférences exprimées



dépassent, mais seulement légèrement, la distribution actuelle du travail indépendant, sauf parmi les jeunes qui entrent dans la vie active, qui manifestent en plus grand nombre le désir de devenir travailleur indépendant.

Seulement 15 % des personnes souhaitant réintégrer la vie active (femmes souhaitant retravailler et chômeurs) disent qu'elles préféreraient être à leur compte, mais dans le cas des jeunes qui entrent dans la vie active ce chiffre atteint 25 %.

Parmi les chômeurs ainsi que parmi les femmes désirant reprendre une activité mais à un degré moindre, un groupe important de répondants (environ un cinquième parmi les chômeurs) affirme ne pas avoir de préférences. Cette réponse pourrait indiquer soit qu'ils sont prêts à considérer toutes les possibilités, soit qu'ils n'ont pas reçu de conseils quant aux options disponibles.

Les implications de cette tendance pour les décideurs sont que (toutes choses égales par ailleurs) le désir de se mettre à leur compte, exprimé actuellement par les femmes souhaitant retravailler et par les chômeurs, devrait pouvoir être accepté sans que cela change de beaucoup la proportion actuelle de travailleurs salariés et de travailleurs indépendants, qui est de 85 et de 13 % respectivement.

Environ un cinquième des travailleurs indépendants préféreraient être salariés: cette préférence est exprimée en particulier par les entrepreneurs les moins qualifiés et les plus âgés ainsi que par les agriculteurs. La proportion de salariés désirant être travailleurs indépendants atteint également près de 20 %, et, comme le nombre des travailleurs salariés est six fois supérieur à celui des travailleurs indépendants, le message est clair: plus de travailleurs souhaitent se mettre à leur compte que l'inverse, corrélation qui est assez forte. Comme la plupart des personnes interrogées expriment le désir de changer de statut maintenant plutôt que dans cinq ans, cette tendance indique peut-être qu'elles sont mécontentes de leur situation actuelle.

On constate une demande substantielle et déterminée en faveur du travail indépendant de la part des jeunes qui entrent dans la vie active. Ce désir, s'il se maintient durant leur vie professionnelle, aura des implications pour le type de compétences dont ils auront besoin et pour les services d'orientation et de conseil qui seront mis à leur disposition dans l'enseignement.

### **Le genre**

Une analyse plus poussée révèle que, sur dix-huit variables, le sexe est le facteur qui joue le rôle le plus important dans la préférence d'un individu pour le travail indépendant: autrement dit, les femmes semblent moins attirées par le travail indépendant que les hommes. Selon une autre perspective, les

personnes qui expriment le plus souvent une préférence pour le travail indépendant sont des hommes jeunes qui possèdent des diplômes et une certaine expérience du marché du travail.

Cette situation offre un dilemme aux décideurs qui élaborent des mesures relatives au travail indépendant. Ils doivent respecter un équilibre entre les interventions destinées aux travailleurs qui ont besoin d'encouragement et de soutien tels que les femmes et les chômeurs (afin d'éviter l'existence d'un marché du travail indépendant peu solide sur le plan économique) et les ressources et le soutien mis à la disposition de ceux qui selon toute probabilité se mettraient à leur compte avec peu d'incitations.

Le fait que peu de femmes désirant reprendre une activité expriment un intérêt pour le travail indépendant indique peut-être que celles-ci le perçoivent souvent comme un domaine masculin. Les décideurs doivent se demander si leurs politiques tendent à renforcer la ségrégation des sexes dans le travail indépendant, et si oui comment.

### **Conclusion**

Les données de l'enquête «Scénarios d'emploi du futur» renforcent les conclusions de travaux menés précédemment par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et par d'autres organisations telles que l'OCDE. En général, la croissance du travail indépendant s'est concentrée dans les secteurs de l'économie en expansion, notamment les services aux entreprises et les services de proximité. C'est dans les catégories professionnelles les plus qualifiées que l'on constate la croissance la plus forte (OCDE, 2000). Cette conclusion s'accorde avec celles de notre enquête, à savoir que la plupart des travailleurs indépendants appartiennent au secteur tertiaire et sont en moyenne plus qualifiés que leurs homologues salariés.

### **Conditions de travail**

L'enquête indique que, dans l'ensemble, malgré la longueur de leur journée de travail, les travailleurs indépendants sont plutôt satisfaits du statut de leur travail. Toutefois, d'autres travaux de recherche montrent que, même si les travailleurs indépendants font état d'une plus grande satisfaction au travail (ce qui apparaît aussi dans notre enquête), leurs conditions de travail sont radicalement différentes de celles des travailleurs salariés, en particulier en ce qui concerne la rapidité et le rythme de travail, qui dépendent directement des exigences de personnes telles que leurs clients, leurs passagers, leurs élèves et leurs patients. La longueur de la journée de travail les expose aussi à des risques spécifiques en matière de santé (*Enquête européenne sur les conditions de travail*, 1996). C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles un sur cinq des travailleurs indépendants interrogés exprime une préférence pour le statut de salarié. Cette préférence se manifeste en particulier

chez les moins qualifiés, les plus âgés et les agriculteurs. Les conditions de travail des travailleurs indépendants sont manifestement un domaine qui aurait besoin d'un examen plus approfondi lors de l'élaboration d'initiatives politiques destinées à ce groupe.

De plus, comme le prouve cette enquête ainsi que d'autres sources d'information, la plupart des travailleurs indépendants travaillent en fait «à leur compte» (ils n'ont pas d'employés) et deviennent rarement employeur. Cela veut dire qu'un grand nombre des difficultés (telles que les pesanteurs administratives et fiscales) liées au lancement d'une PME et à la poursuite de son activité concernent largement les travailleurs indépendants (OCDE, 2000).

#### **Incitation au travail indépendant**

L'intérêt exprimé pour le travail indépendant par ceux qui exercent actuellement une activité salariée est élevé: 20 % d'entre eux préféreraient avoir le statut d'indépendant. Ce pourcentage pourrait indiquer que, en développant et en exploitant cette aspiration, on pourrait libérer un nombre croissant d'emplois salariés pour les personnes actuellement sans emploi. Cette possibilité est importante car les conclusions de l'enquête établissent assez clairement que le désir de travailler en indépendant est peu élevé chez les deux groupes de personnes qui cherchent à reprendre une activité professionnelle (les femmes qui ont interrompu leur carrière et les chômeurs). Elle s'accorde avec d'autres travaux de recherche qui montrent que, dans le cas des chômeurs, par exemple, une faible proportion d'entre eux seulement deviennent travailleurs indépendants plutôt que salariés (OCDE, 2000). Cette constatation implique peut-être que les politiques conçues spécifiquement pour aider les chômeurs à se mettre à leur compte pourraient être moins efficaces que celles destinées à aider les salariés qui en expriment le désir.

Si les jeunes qui entrent dans la vie active se disent plus intéressés par le travail indépendant que les autres (femmes souhaitant retravailler et chômeurs), d'autres travaux de recherche indiquent que, à cause de l'insuffisance de leurs capitaux (tant financiers qu'humains), ils ont moins de chances de mener à bien leurs aspirations entrepreneuriales (OCDE, 2000). Il faudrait donc, pour favoriser le travail indépendant, élaborer des mesures du type «programmes ciblés de formation et d'aide financière», visant spécifiquement cette catégorie.

#### **Élimination des obstacles rencontrés par les femmes**

Les femmes qui souhaitent reprendre une activité

professionnelle et songent à se mettre à leur compte rencontrent des obstacles plutôt différents. Comme elles ont fréquemment des jeunes enfants à charge, elles semblent rebutées par la difficulté de concilier leurs obligations familiales avec les horaires qui prédominent dans le travail indépendant.

On a montré que, en général, les femmes souhaitant créer une entreprise rencontrent des difficultés supplémentaires. Elles ont souvent une expérience professionnelle comparativement insuffisante, et donc plus de difficultés à se procurer des fonds que les hommes. Elles affrontent de plus les préjugés des intermédiaires financiers qui jugent souvent leurs entreprises comme présentant plus de risques pour les investissements (OCDE, 2000). Pour encourager plus de femmes à se mettre à leur compte, il faudrait éliminer les obstacles financiers et prévoir des formes de travail indépendant qui ne nécessitent pas des horaires prolongés et permettent de concilier travail et vie de famille. Le secteur croissant des services marchands pourrait offrir des possibilités de travail indépendant plus adaptées aux exigences de femmes, car la création d'une entreprise dans ce secteur demande souvent des investissements initiaux moins importants et des horaires moins longs. Il conviendrait, en outre, de mettre en question les obstacles sociaux et les attitudes des personnes chargées de mettre financements et opportunités à la disposition des travailleurs indépendants de sexe féminin.

#### **Bibliographie**

*Employment Outlook 2000*, OCDE 2000.

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, *The Working Conditions of the Self-Employed in the European Union*, rapport résumé basé sur les conclusions de la deuxième enquête européenne sur les conditions de vie (1996), Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg 1997.

*Employed persons by professional status in all EU-15 countries 1997 and 1998*, Labour Force Survey, Eurostat, Luxembourg, 1999.

Exposé sur les «Self-Employment Programmes for the Unemployed» dans *Proceedings from a Joint US Department of Labour/OCDE International Conference*, OECD/GD(95)104, 1995.

Rosdahl, Anders, *The Danish Enterprise Allowance Scheme*, Copenhagen: The Danish National Institute of Social Research, 1993.

## À propos de l'enquête «Scénarios d'emploi du futur»

Cette enquête, exécutée par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail durant l'été et l'automne 1998, a été réalisée au moyen de 30 557 entretiens téléphoniques menés auprès de personnes de 16 à 64 ans dans tous les États membres de l'UE et en Norvège. L'enquête a permis de recueillir des informations sur la situation actuelle et les préférences futures des personnes interrogées concernant l'emploi. Au moment des entretiens, 43 % (7 749 sur 17 908) de ces personnes ont exprimé le désir de ne pas travailler cinq années plus tard. Ce groupe n'a pas été inclus dans l'analyse ultérieure. Au premier stade de l'analyse, quatre groupes cibles principaux ont été définis:

— les personnes qui exercent un emploi ou qui répondent «oui» quand on leur demande si elles ont travaillé la semaine précédente (N = 12 649);

— *les jeunes qui entrent dans la vie active*: ceux qui en sont au début de leur carrière professionnelle et n'ont pas encore une grande expérience de la vie active (en raison de leurs études par exemple) et qui ont moins de 30 ans (N = 3 932);

— *les femmes désirant reprendre une activité*: les femmes qui veulent reprendre un travail rémunéré après une interruption. Elles ont une expérience professionnelle et ont cessé leur activité il y a au moins un an. Une interruption plus brève n'est acceptée que si la personne interrogée a cessé son activité à cause d'une naissance ou parce qu'elle doit s'occuper d'une personne âgée, malade ou handicapée (N = 3 499);

— *les chômeurs*: les personnes qui se déclarent au chômage (N = 2 537).

Définitions utilisées dans le texte:

— *temps partiel* = moins de 35 heures par semaine (sauf mention contraire);

— *temps plein* = 35 heures par semaine ou plus;

— *emploi temporaire* = emploi non permanent (y compris les contrats à durée déterminée et les contrats d'agences intérimaires);

— *travailleurs indépendants* = personnes qui se déclarent travailleur indépendant.

Ce document a été préparé par le professeur Fred Huijgen, de l'école de commerce de Nijmegen, université de Nijmegen, en collaboration avec M<sup>mes</sup> Janet Smith, Mia Latta et Agnes Parent-Thirion, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.



## PUBLICATIONS

Les publications de la Fondation sont en vente chez votre libraire ou auprès des agents de vente officiels de l'UE ou de l'Office des publications officielles des Communautés européennes, L-2985, Luxembourg (Internet: <http://www.eur-op.eu.int>).

Lorsqu'aucun prix n'est spécifié, le document est gratuit et est disponible sur le site web de la Fondation

(<http://www.eurofound.ie/publications>) ou en s'adressant à la Fondation.

**1. La participation au marché du travail: actuellement et à l'avenir** (résumé)

EF/00/19

Disponible en ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

**2. Le travail à temps complet ou à temps partiel: réalités et options** (résumé)

EF/00/21

Disponible en ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

**3. Concilier obligations familiales et travail** (résumé)

EF/00/25

Disponible en ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

**4. Options d'emploi et participation au marché du travail** (rapport)

EF/00/26

Disponible en DE, EN, FR.

**5. Les contraintes de temps et l'autonomie au travail dans l'Union européenne** (résumé)

EF/97/43

Disponible en ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

**6. Le genre et les conditions de travail dans l'Union européenne** (résumé)

EF/97/59

Disponible en ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

**7. Bulletin d'études européennes sur le temps — BEST**

Disponible en DE, EN, FR. Deux numéros par an.

**8. Réduction de la durée du travail: une revue de la littérature**

EF/98/11

Disponible en DE, EN, FR. EUR 18

**9. Soutenir l'employabilité: guides de bonne pratique**

**en matière de conseil professionnel et d'orientation**

EF/98/34

Disponible en ES, FR, IT, FI.

**10. La gestion d'effectifs vieillissants: guide de bonne pratique**

EF/98/65

Disponible en ES, DE, EN, FR, FI.

**11. La lutte contre les barrières de l'âge dans l'emploi: résumé de la recherche**

EF/97/18

Disponible en ES, DA, DE, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.

**12. Linking welfare and work**

EF/98/53

Disponible en EN seulement.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Pour tout autre renseignement sur l'enquête «Scénarios d'emploi du futur», consulter le site web de la Fondation

(<http://www.eurofound.ie>) ou contacter:

**Dimitrios Politis**

Information Liaison Officer

Tél. (353-1) 204 31 40

Fax (353-1) 282 64 56

E-mail: [dmp@eurofound.ie](mailto:dmp@eurofound.ie)

© Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et envoi d'un exemplaire à la Fondation.



European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions  
Wyattville Road, Loughlinstown, Co. Dublin, Irlande

Tél. (353-1) 204 31 00

Fax (353-1) 282 64 56/282 42 09

E-mail: [postmaster@eurofound.ie](mailto:postmaster@eurofound.ie)

EF/00/22/FR



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES  
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-828-9559-9



9 789282 895597